

ANGLETERRE.

Un extrait du Morning Chronicle (journal whig) de Londres, du 14 juillet, est écrit en ces termes : "Ce n'est plus un secret que le dernier changement de ministère a été vu avec autant d'impopularité par la cour que par la nation. A partir du jour que les ministres ont été en charge, ils ont été le but d'une marée d'arbitraire et d'une indifférence les plus marquées. On assure que les dîners et les fêtes données à Saint-James ont été suspendus pour donner l'occasion aux princesses et aux princesses, mylords et mylady de marquer leur mécontentement contre cette colonie anti-nationale et contre une victoire remportée depuis peu dans la chambre des communes par le peuple contre ses ennemis.

"A un conseil du roi à Saint-James où l'on assembla sir Charles Grey, l'un des membres de la commission destinée pour le Canada, comme conseiller du roi, Sa Majesté, sans doute aiguillonnée par quelques conseillers illégaux qui fourmillent à sa cour, s'oublia assez pour livrer personnellement des ordres à sir Charles Grey, qui ne craignait point ceux de ses ministres et contraire à leur conduite et leurs opinions sur cette importante mission. Cette démarche dont la convenance n'est pas douteuse, eût lieu devant les personnes de la maison royale, ainsi que devant celles ordinairement présentes aux séances.

"Si nous croyons les bruits des Tories, Sa Majesté, au dîner à Saint-James porta à près de soixante militaires, des troupes et des sentinelles qui marquaient une hostilité manifeste au gouvernement actuel, et un penchant aussi manifeste à leurs adversaires. De semblables symptômes d'une cabale inconstitutionnelle se sont fait remarquer dans d'autres endroits. On assure que les deux royaux ne cachent point leur opinion que la sanction royale sera refusée à plusieurs des projets de loi que Sa Majesté a laissés introduire par ses ministres.

"Les Tories nous disent que le 21 du mois prochain est fixé pour la destitution du ministère. Si ces opinions de S. M. lui sont attribuées avec vérité, ce ne vaut plus la peine de faire un jouet de l'opinion du pays; un jour plus tard, nous espérons que les intrigues d'une cabale sur l'esprit du roi, ne l'ont pas porté à méditer une grande calamité, sur laquelle nous ne pouvons pas avec délicatesse hasarder d'autres observations."

ÉTATS-UNIS.

New-York, 17 août.—Hier soir un des tiges de la ménagerie de l'Institut à Harlem s'est échappé, et il est maintenant dans les bois du voisinage. L'Institut a demandé qu'on le tuât, et cette après-midi, un grand nombre de personnes à cheval partirent pour une chasse qui est naitive jusqu'à présent dans les États-Unis. On craint cependant que l'animal fasse quelque attaque sur les animaux dans les champs ou même sur des personnes.

Les journaux de Portland annoncent une réunion de députés des États du Maine et de New-Hampshire, à Alfred, qui a résolu qu'il était expédient d'ouvrir un chemin à lisses de Portland à Boston; le chemin proposé devait se joindre au chemin qui traverse la ville de Haverhill.

M. Fox, agent qui a visité Québec avec M. le colonel Fox de génie, est de retour à Portland, et il a fait rapport que la distance peut être faite sans un seul obstacle qui demanderait un arrêt stationnaire. Il dit de plus, que les citoyens de Québec ont manifesté beaucoup de zèle dans la cause.

New-York, (lundi matin), 17 août.—Jamais les affaires à notre bureau des nouvelles n'ont été plus vives que depuis les trois dernières journées. Des foules ne pouvaient plus en sortir et passaient la journée à attendre l'occasion de faire entrer leurs marchandises. Ce matin, le chef du bureau l'a fait ouvrir une couple d'heures plus à bonne heure.

M. le capitaine Buck, venant de la mer glaciale, est arrivé samedi en ville et a pris son passage sur le paquebot qui fait voile aujourd'hui pour Liverpool. Un bâtiment de plaisance du port de 125 tonneaux, venant de Londres, après avoir visité Saint-Jean (Terre-Neuve), est arrivé à Boston le 15. Le marquis de Waterford qui en est le propriétaire, est à bord, accompagné du lord Beresford, qui tous deux doivent visiter les États-Unis.

Le même jour le bâtiment du commerce grec, le brick Alarcos, est arrivé au même port, ayant sur son bord jeunes gens grecs, dont quatre ont été envoyés de Grèce par les missionnaires américains pour leur éducation.

Le journal de Liebfeld dit que les gelées ont fait beaucoup plus de dommage qu'on ne le pensait. Sur les terres basses le bled d'Inde et les vignes sont beaucoup endommagés, et la récolte du bled sarrasin est entièrement détruite.

Un incendie survenu samedi dernier à Newark, près de New-York, a détruit la prison, la cour de justice et des maisons, etc. au montant de 40,000 piastres. Les détenus ont été tous transportés chez le sheriff, qu'un seul d'entre eux s'étant échappé.

Baltimore, (samedi), 15 août.—Notre ville est tranquille; la loi et l'ordre s'y manifestent. Les autorités, pourtant, exercent une vigilance sans relâche, et des mesures les plus effectives sont organisées dans ce but. Même cette nuit les gardes, etc. stationnent à leurs postes. M. R. Johnson, l'un des personnes qui ont le plus souffert, a adressé une lettre au public, protestant de son innocence et déclarant qu'il n'a que quelques piastres pour tout partage de son aisance récente, mais qu'il ne quittera pas ses concitoïens, et demande une enquête la plus ample sur ses accusations.

HAUT-CANADA.

ÉVÈNEMENT DÉPLORABLE.—L'accident le plus déplorable dont on ait entendu parler, est, nous dit-on, arrivé près de Colborne, samedi dernier, sous les circonstances suivantes:

Un jeune anglais, du nom de Henry Tanner, résident sur une métairie dans ces environs, avec sa mère et ses jeunes enfants, (qui n'étaient arrivés d'Angleterre que depuis trois semaines pour le rejoindre) en retournant chez lui de son travail, trouva les enfants occupés à jouer avec une paire de pistolets parentés. Ayant un capuchon dans sa poche, il lui vint dans l'idée de les amuser en le faisant partir, lorsqu'un ami l'avertit de ne pas tenir le pistolet dans la direction des enfants, crainte qu'il ne fût chargé. Sur cela, il se mit la main derrière le dos, ne pensant pas que sa mère était assise dans cette direction, et fit partir la détente. Le pistolet était chargé et la balle lui passa dans l'estomac! L'on nous dit que la pauvre femme se tint debout un instant, après avoir reçu la blessure, et s'étant écrié, "Oh! Henry! qu'as-tu fait?" tomba morte à ses pieds. L'infortuné lui-même, comme on peut bien se l'imaginer, a été depuis dans un état de frénésie, et l'on pense qu'il ne recouvrera pas son sens. Il fut tenu une enquête sur le corps, lundi.—Verdict en conséquence.—(Cobourg Star.)

BAS-CANADA.

L'éditeur du journal Debatzsch est positif à répéter "que M. Papineau avait été invité au collège de St-Hyacinthe. Nous sommes absolus à répéter que le fait est faux.—Aux preuves.—Quant à l'histoire de St-Césaire, elle ne part point de l'éditeur avanturier, elle sort du giron même du patriotisme, du brillant village Debatzsch. Au besoin on pourrait fournir les preuves. (Ami du Peuple.)

QUEBEC.

SAMEDI, 22 AOUT, 1835.

ARRIVÉE DE LA COMMISSION DE LONDRES.

Après un retard assez prolongé, la frégate de S. M. la Pique, de 36 canons, l'hon. M. le capitaine Rous, fut annoncé hier soir, par une dépêche télégraphique. Aujourd'hui, la frégate s'est rendue à cinq milles de Québec, et fut abordée par M. le docteur de santé et le maître du havre, qui ne recevant pas le certificat de santé nécessaire de la station, signifié au capitaine Rous, l'ordre de retourner à la Grosse-Île. La frégate aussitôt expédia une chaloupe et n'arrivera maintenant que demain matin. On connaît en ville ce matin qu'elle arriverait entre trois et quatre heures, et la curiosité publique était assez excitée.

Onze passagers de chambre se trouvent sur la frégate, et treize serviteurs. Entre les premiers sont le très-honorable M. le COMTE GOSFORD, baron Worthingham; SIR CHARLES GREY, baronnet; SIR GEORGE GIPPS, chevalier; et FREDERICK ELLIOT, écuyer, secrétaire. Ces messieurs forment la commission royale que le gouvernement anglais vient d'envoyer en Canada, pour prendre des renseignements sur les prétensions de notre chambre d'assemblée. Ils ont quitté Portsmouth le 23 juillet, et seront porteurs de nouvelles de Londres une semaine plus tard que celles déjà reçues.

NOUVEAUX DES MESSIEURS PASSAGERS SUR LA PIQUE.

Earl Gosford, Sir Charles Grey, Sir George Gips, M. and Mad. Elliot, le Capitaine Clements, et M.M. Morton, Walcott, Pousoboy et Fitzhbee.

Les journaux de New-York de lundi et mardi ont été reçus aujourd'hui. Nous renvoyons aux extraits; un bâtiment parti de Cork le 18, apporte des nouvelles de Londres du 15 juillet.

On poursuit l'organisation de chemins à lisses dans les différentes parties du Maine avec une activité étonnante. Déjà on se propose d'en former un de Portland à Boston, ce qui rendrait le temps occupé dans la traversée de Québec à cette dernière ville, si la route d'ici à Portland s'opère, très facilement dans 26 heures, et avec quelques efforts, de 24 à 30 heures. M. Fox qui est venu à Québec avec M. le colonel Long, a fait au comité qui l'avait expédié, le rapport que la route était belle et le chemin facile à faire.

La tranquillité régnait à Baltimore et à Washington, mais des gardes de citoyens armés, stationnaient à leurs postes la nuit.

Les gazettes des Isles de la Bermude, aussi tard que le 8 de ce mois, parlent avec joie de la tranquillité de l'Isle, et du succès qui a été la suite de l'émancipation des nègres, dont la conduite pendant une année entière, n'a donné lieu à nulle plainte quelconque.

M. le marquis de Waterford et le lord John Beresford deux nobles irlandais, sont arrivés de Londres à Boston vendredi dernier, dans leur bâtiment de plaisance le Gem, se rendant en visite aux États-Unis.

L'insolence et la conduite brutale de cinq à six spéculateurs nécessiteux, ignorants et déshonêtés, sur le peuple canadien honnête et saine éducation politique — ont été souffertes par les habitants anglais et irlandais de cette province, avec une patience des plus méritoires. Ils ont vu ces hommes et leurs adhérents, insultent leur nation, leur pays, leurs autorités, leurs sentiments, leur allégeance, leur honneur et tous ces liens auxquels des sujets honnêtes et indépendants attachent quelque prix. Les tribunaux ont été inactifs, les autorités insouciantes, des libelles dégoûtants ont été librement circulés, l'on a fait de constants appels à des actes de violence — parce, que, disent-ils, "nous sommes en majorité;" c'est-à-dire, nous sommes vos supérieurs en nombre et en force. Un système social nuisible et un gouvernement dangereux à toute justice, tendant et aboutissant de l'émouette et de l'anarchie, sous lequel les officiers publics et le créancier public sont dépourvus de ce qui leur appartient et de leur réputation, ont existé depuis deux ans, dans une possession anglaise, sous la dépendance d'un peuple, jusqu'à juste et fier, dont le seul motto national "Dieu est mon Droit" est une éternelle garantie de leur caractère. Nous demandons humblement et paisiblement, si nous sommes destinés à vivre dans cet état dégradant, dans un pays qui est passé par le courage, les trésors et le sang de l'Angleterre, sous la garantie sacrée de la protection et des institutions anglaises? Serons nous forcés, par dégoût, de chercher une terre étrangère, où nous pourrions silencieusement étouffer ces sentiments, et nous dérober à une influence qui trouble notre sûreté, notre paix et notre prospérité? La même patience qui nous a soutenus, nous mettra sous quelques mois à portée de voir notre avenir. Mais nous pensons que nous ne faisons que répéter les sentiments universels des habitants du Bas-Canada d'origine anglaise et irlandaise, en disant qu'ils ne se soumettront point à l'esprit et aux institutions que la "majorité d'origine française" se sont engagés d'établir EN CETTE PROVINCE, et nous répétons la conclusion de la "Déclaration de l'Association Constitutionnelle de Québec," signée en décembre dernier:—

"A CES CAUSES, après avoir le tout mûrement considéré, nous, soussignés, nous formons par ces présentes en une Association Constitutionnelle pour les fins énoncées en la précédente Déclaration, et pour nous aider et assister mutuellement à remplir les devoirs que nous impose notre allégeance envers Sa Majesté comme souverain légitime du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, comme aussi de cette province, dépendante du dit royaume et y appartenant;

"Déclarant ne vouloir pour nous mêmes aucune préférence, aucun avantage sur nos concitoïens de quelque origine nationale qu'ils soient, ni aucune dérogation aux lois, institutions, droits, privilèges et immunités, civils ou religieux, dans lesquels ceux d'origine française peuvent être particulièrement intéressés, et qui leur sont assurés ou dont ils jouissent sous le gouvernement britannique et la constitution existante; ne désirant pour nous que la jouissance d'une égalité de droits avec nos co-sujets, et cette paix stable, cette liberté, cette sécurité pour nos personnes, nos opinions, nos propriétés et notre industrie, qui sont l'héritage commun de tous les sujets britanniques.

"Et, à l'effet des présentes, nous engageons nous mutuellement notre foi, et nous engageons les uns

envers les autres et envers nos co-sujets par tout l'empire."

(Extrait de l'Ami du Peuple de mercredi.)

"La Gazette de Québec, nous fait un crime d'avoir souhaité succès et prospérité à la banque du peuple, en dépit de ses ennemis; et de son plein gré, se range dans cette classe. Nous n'avons désigné personne; mais puisque la Gazette se nomme elle-même, nous lui dirons qu'en effet nous avons été surpris de la voir se départir de sa libéralité ordinaire, et vouloir proscrire une entreprise commerciale. Nous avons été surpris de la voir, sous des prétextes peu plausibles, se rendre l'interprète et le défenseur du monopole. Nous n'avons vu qu'elle encore aussi opposée à la nouvelle banque, et nous croyons qu'elle sera amplement punie quand elle verra qu'elle argumente dans son sens absolument comme le seigneur Debatzsch dans le sien. Nous sommes fâchés pour elle de ne pouvoir trouver pour ses écrits d'autres termes de comparaison que ceux de l'Écho."

La Gazette n'a fait un crime à qui que ce soit d'être d'une opinion différente à la sienne, et elle n'a prise comme texte les paroles de l'Ami du Peuple que pour repousser, non pas tant les idées de ce journal, que celles de différents autres journaux: Si l'Ami du Peuple peut faire apercevoir à la Gazette que la banque du peuple (titre ad captandum) n'aît, comme l'a dit le Vindicator, son origine dans la politique, et que tous les antécédents de son organisation n'indiquent point cette origine; s'il peut constater que M. L. M. Viger, M. De Witt, et les autres sociétaires n'ont pas, par des moyens les plus actifs, et même par des sentiments ressemblants à la politique, gêné, tant le renouvellement de la charte de la banque de Montréal que l'exercice de leurs fonctions législatives, et qu'en organisant une banque contre ces mêmes conditions, ces messieurs ne docent pas leur imprudence, leur contradiction et leur manque de justice; si l'Ami du Peuple peut surtout démontrer qu'une banque dont l'essence est à la fois son crédit au-dessus de soupçon, et l'honnêteté de toutes ses démarches,—peut baser son cours monétaire sur un vil détour d'avocat-écheineur; peut s'abaisser à imiter des billets de banque,—violant la loi et frapper toute confiance en sa probité et son crédit, dès son premier pas.—Si l'Ami du Peuple peut satisfaire notre esprit sur ces questions, nous appuierons la banque du peuple, comme nous avons toujours dit, que nous appuierons une banque canadienne légalement organisée, à la manière de toutes les banques sur ce continent, avec des conditions de limitation quant à son commerce, l'inspection par les autorités publiques de ses comptes, et la protection du public contre leurs malversations si terribles à la science de tous. Nous le prions de ne pas nuire à ses arguments par des propos de "monopole" du "seigneur Debatzsch" et de "l'Écho," auxquels la Gazette n'a jamais pensé, ou qu'elle ne comprend pas.]

Nous avons déjà parlé de l'entrevue de M. Walker avec M. O'Connell. L'on n'a rien de public sur le sujet, excepté ce qu'en ont dit les correspondants de Londres de la présente chambre d'assemblée. Quant à M. Ryan, de Québec, il est notoire qu'il n'a jamais dit un mot à M. O'Connell, sur le sujet du Canada, et n'a simplement que présenté ses respects à ce monsieur, pendant une visite chez son fils. Il n'y a point le moindre doute qu'il est faux que M. O'Connell ait été prié d'appuyer la requête constitutionnelle de Québec.

Une proposition est faite de la part de la "majorité," dans un journal de Montréal, de réduire au pair des salaires dans les États-Unis, ceux de la province du Bas-Canada. Ce retranchement serait excessivement juste dans quelques cas, et particulièrement, dans celui de M. Forteau Papineau, qui, si ses discours n'étaient pas que des paroles vaines, aurait, il y a longtemps, abandonné ses appointements de £1,000, pour une session de deux mois, dans un bon fauteuil, le laissant de temps à autre pour faire, à £500 par mois, ou £16 10s. par jour, des sorties injurieuses sur tous les ministres et les sujets de Sa Majesté, et surtout les négociants et les brutois, à qui l'on fait injustement payer plus des deux tiers des dépenses du gouvernement, tandis qu'ils ne forment qu'un quartième de la population. Mais, outre un pareil retranchement des appointements, sur le plan de "Vermont," comme le nomme le journal indubitablement ils tendront en même temps, les facilités de se procurer la justice, de faire des chemins et établir des écoles, et autres institutions dans toutes les parties de la province, par moyen desquels les fonctions des officiers qu'ils veulent injustement comparer aux nôtres, paraîtront clairement avoir que très-peu de rapport avec les nôtres, et n'y ressemblent que nominativement. Pour compléter l'ouvrage, les impôts payés dans l'état de Vermont, sur les terres, les chevaux, bœufs, moutons, pour écoles, chemins, etc., tous directs et prélevés par le percepteur public, devraient être perçus sur les bons habitants du Bas-Canada.

Nous croyons que si les habitants étaient ainsi taxés que les loqueux et demi-sensés charlatans que se déclarent leurs députés et agents, disparaîtraient avant quatre ans, ou à la prochaine élection générale; et ce ne serait pas une méchante médecine pour guérir les charlatans eux-mêmes, si on pouvait seulement réussir à la leur faire avoir. C'est parce que les habitants ne sentent aucun grief, ne souffrent rien, (et une réponse dans la négative est un fait constant, remarque par quiconque a pris la peine de demander à tout habitant honnête et intelligent, qui n'aura pas été au préalable soigné par les "notables" ou les puissants professionnels des villes,) mais au contraire n'ont jamais été plus heureux que sous le gouvernement anglais. Ce sont ces gens, qu'on prétend représenter et qu'on allègue vouloir suivre une politique absurde et des principes contre-raison, et contre l'expérience, que quelques sans-aveu ou quelques hommes vains, qui se paraded et parlent pour tromper, veulent mener à des excès.

Nous renvoyons à un extrait du Morning Chronicle du 14 juillet, qui parle de certains bruits sur la dissolution du ministère anglais actuel. Il n'y a pas de doute que S. M. n'est pas content de la manière Melbourne, mais le Chronicle peut exagérer ce mécontentement dans un but politique, et ne doit pas être considéré comme vrai. Il n'est pas douteux toutefois, qu'à l'égard du Canada S. M. ait exprimé son désir que Sir Chs. Grey donnât plus d'attention que d'ordinaire à une mission à laquelle S. M. attache une importance plus qu'ordinaire.

PRINCE D'EXCLUSION.—M. S. CHAPMAN, CANDIDAT POUR LA PLACE DE GREFFIER DE L'ASSEMBLÉE. (Extrait de "Nos Correspondants" du 29 juin.)

"A propos, je remarquerai que la chambre d'assemblée du Canada n'a pas su se dépouiller d'une pareille faiblesse. Elle retire dans ses bureaux nombre de gens qui ont fréquemment montré de l'amouïté contre les mesures de l'assemblée. Ces

personnes se sont réunies au parti qui ne cesse d'insulter la majesté du peuple dans les personnes de ses représentants; et si je ne me trompe pas, un journal Tory de Montréal plaigrait un jour "ce loyal sujet, le greffier de l'Assemblée," à l'occasion de la violence qu'il faisait à ses sentiments pour servir "la horde révolutionnaire." Mais il n'y a pas de compulsion dans l'affaire. Le greffier de la chambre pouvait épargner une felle "violence" à "ses sentiments," en résignant; alors il pourrait signer, toute sa vie, "les pétitions loyales," et serait en pleine liberté d'encourager par son patronage et ses annonces, la Gazette de Montréal ou tout autre journal ennemi juré et constant du peuple et de ses représentations. J'ai fait usage du mot compulsion—je ferais de la compulsion dans un autre sens. Je les matrais de hors jusqu'au dernier. Je mènerais par là le parti "loyal." Permettraient-ils, je le demande, à leurs serviteurs de signer les pétitions du peuple? Permettraient-ils même à un de leurs dépendans de voter pour Papineau? Certes, ils riraient de vous si vous attendiez pareille chose; et je vous dirai plus, ils rient vraiment de vous chaque jour que vous retenez à votre service une bande de leurs créatures hétévotées.

"Je sais que la marche que je propose vous attirerait la calomnie et l'injure de la part de la faction Tory; mais que l'Assemblée se rappelle toujours que plus le parti officiel sera virulent à son égard, plus elle s'attirera le respect et l'approbation de la masse du peuple, et j'ajouterais même pour couronner, du peuple de ce pays. Pour ma part, je ne désire pas de meilleure preuve que j'ai fait mon devoir, et gagné par là l'estime et le respect de ceux dont j'ai à cœur d'avoir l'approbation, que la rage et le dégoût de la faction Tory.

"Il y a un autre procédé de l'Assemblée, qui, selon moi, devrait être poussé bien plus loin qu'il ne l'a été—je veux parler de l'emprisonnement de tous les officiers qui refusent de produire des papiers, ou de rendre témoignage. Réellement, si l'Assemblée ne fait pas respecter ses privilèges, elle est en bonne voie de devenir zéro. Tenez ceci pour certain—chaque acte de l'Assemblée par lequel elle venge courageusement ses privilèges, la fait monter dans l'estime du public Britannique.

"Prenons l'affaire de Caldwell—si la chambre avait enfermé cet homme, disons en 1815, entre quatre murailles, jusqu'à ce qu'il eût rendu compte de son dépôt, il n'y a pas de doute qu'il n'aurait pu commettre la moitié du pillage qu'il a commis. Maintenant je demande qu'elle garantie à la chambre que la caisse du Receveur Général est comme elle doit être? Je ne veux pas dire que M. Hale a suivi l'exemple de Caldwell, et détourné les deniers publics à son profit. A Dieu ne plaise que je croie un homme fripon ou voleur jusqu'à ce qu'on l'ait découvert tel—mais je dis que M. Hale a payé des warrants illégalement, et il est du devoir de l'Assemblée de faire une investigation immédiate sur l'état des Comptes et de la caisse du Receveur Général—et s'il refuse de produire sur la même raison qu'on le fit à l'égard de Caldwell, je dis qu'il faudra de suite l'incarcérer. Quelques exemples de cette sorte, j'en suis convaincu, éviteraient beaucoup de troubles et de méintelligences, et surtout élèveraient l'Assemblée dans l'estime des hommes publics en ce pays. Ce devrait être une règle générale, je le répète, que le refus d'un papier ou de rendre témoignage, assujettit la personne qui fait ce refus à être mise sous la garde du sergent d'armes."

"Nous joignons quelques autres extraits de ces "correspondances." Nous n'avons aucun doute que MM. Chapman et Revans, ne s'y méprennent pas et la chambre ne s'y trompera pas. Ces individus sont connus comme les agents qui ont fait parade de patriotisme contre le comte Dalhousie, pour abolir, non pas des places salariales, mais pour expulser des personnes qui tenaient simplement des charges honorifiques.

"L'oligarchie du Canada est un ensemble d'ignorance, de préjugé et d'avidité, qu'un peu de courage moral pourrait réduire au néant. L'imbecilité de lord Aylmer l'a placé sous son pouvoir."

"Cependant, je ne considère sous l'obligation de déclarer qu'aucun gouverneur n'a le droit de demander la moindre confiance du peuple du Canada."

"Je parle ici du gouverneur; quant à la commission, je le répète, il est palpable qu'elle n'aboutira à rien."

"La "marche de l'intelligence" a porté notre conseil de-ville à poser de belles lampes sur un côté de la grande rue du faubourg Saint-Jean. L'intention est louable; mais elles sont posées aux maisons de la manière la plus négligente, avec du fil de fer et des morceaux de toile ployés. Ce n'est pas une économie; car avant un an, un coup de vent en briserait probablement la moitié.

Le comité nommé pour préparer une adresse, à l'occasion du départ de Son Excellence lord Aylmer, a fait rapport hier à une réunion publique à la cour de justice; et l'adresse sera exposée pour signature.

Lady Aylmer qui devait partir hier soir pour Sorel a remis son voyage sur l'annonce par télégraphe de l'arrivée des commissaires à la Grosse-Île.

On dit généralement que son Excellence le gouverneur en chef partira sur la Pique sous une dizaine de jours. Le commandement militaire de la province du Bas-Canada tomberait alors sur M. le colonel Nicol du 66e de ligne. M. le secrétaire militaire Airey resterait en Canada ainsi que M. Paynter, neveu de son excellence qui prendrait service dans son régiment le 24e de ligne. M. le capitaine Doyle s'embarquerait sur la Pique.

NOUVELLES MARITIMES.—DES NOUVELLES D'HALIFAX annoncent le naufrage du brick Lord Stormont, allant de Montréal à Liverpool sur l'île française en dehors du golfe appelé St-Pierre. La goëlette Julie Marguerite allant de Québec à Halifax est aussi naufragée.

Le brick Agnes transportant une cargaison de marchandises qui fut aperçu démanté sur les côtes d'Irlande par le steam-boat R. Napier et remorqué à Belfast, devait faire voile le 20 juillet. Une poursuite pour £5000 comme droit de sauvetage fut diminuée à £500 et cents; la cargaison n'est pas endommagée à ce qu'il paraît.

Les deux braves des steam-boats le Superior et l'Iolas, sont de retour à Québec de leurs voyages à Halifax. Ils ont fait le voyage avec facilité et ont constaté qu'elles sont propres à ses courts voyages de mer.

TABLEAU COMPARATIF DES ARRIVAGES, DU PORT ET DES ÉMIGRÉS JUSQU'AU 21 AOUT INCLUSIVEMENT:—

Table with 4 columns: Année, Vaisseaux, Port, Emigrants. Rows for 1834, 1835, and Difference.

1834, 731, 200,598, 27,930. 1835, 608, 189,779, 10,324. Différence, 63, 10,817, 17,606.

COLLEGE DE NICOLET.

A Nicolet le 12 du présent s'est fait la distribution solennelle des prix, en présence d'une assemblée respectable et très nombreuse, présidée par sa grandeur monseigneur Joseph Signay, évêque de Québec, accompagné de la plupart des messieurs les curés et vicaires du district, et de plusieurs autres messieurs des autres districts.

EN PHILOSOPHIE.

Dans les Mathématiques, la Physique, et les les éléments de la Chimie. 1er prix d'excellence, Joseph Lemaire, 2e de ex æquo, Euchariste Désautiers et Honoré Routier.

EN RHÉTORIQUE.

1er prix d'excellence, Olivier Caron, 2d de Olivier Trudel. 1er prix d'amplification française, Olivier Caron, 2d prix Charles Vanfelson, 1er accessit Aimé Dorion, 2d de Augustin Milot.

1er prix d'amplification latine, Olivier Caron, 2d de Aimé Dorion, 1er accessit Trudel, 2d de Noël Guertin.

1er prix de vers, Olivier Caron, 2e de Léandre Tourigny et Olivier Trudel ex æquo. 1er accessit Aimé Dorion, 2d Edouard Boudreau.

1er prix de version, Olivier Caron, 2d de Edouard Boudreau, 1er accessit Aimé Dorion, 2d de Léandre Tourigny.

Prix de récitation de rhétorique, Olivier Caron et Aimé Dorion ex æquo, accessit Léandre Tourigny.

Prix d'élocution Olivier Caron, Aimé Dorion et Edouard Boudreau, accessit Noël Guertin.

Prix de version anglaise, Aimé Dorion, Olivier Caron et Edouard Boudreau, ex æquo, accessit Charles Vanfelson.

Prix de thèmes anglais, Aimé Dorion, accessit ex æquo Edouard Boudreau et Charles Vanfelson.

En Belles Lettres.—1er prix d'excellence, Thomas Caron, 2d de Jean Baptiste Perras.

1er prix de vers, David Martineau, 2d de Thomas Caron, 1er accessit Narcisse Oseamps, 2d de Louis Gonzague Lalèche.

1er prix de version, Thomas Caron et Louis Gonzague Lalèche, 2d de David Martineau, 1er accessit Honoré Lothaville, 2d de Jean Baptiste Perras.

1er prix de thème, Thomas Caron, 2d de Jean Baptiste Perras et David Martineau. 1er accessit Louis Gonzague Lalèche, 2d de Narcisse Oseamps.

Prix de récitation de vers de Virgile, Honoré Lothaville, accessit Louis Gonzague Lalèche.

Prix de récitation de belles-lettres, Honoré Lothaville, accessit Thomas Caron.

1er prix de grec, Thomas Caron, 2d de Louis Gonzague Lalèche, accessit ex æquo, Honoré Lothaville, Jean Baptiste Perras, Zéphirin Rousseau et Narcisse Oseamps.

Prix de version anglaise, Thomas Caron, Narcisse Oseamps et Louis Gonzague Lalèche, ex æquo, accessit David Martineau.

Prix de thème anglais, J-Baptiste Perras et Narcisse Oseamps ex æquo, accessit Thomas Caron.

Prix de concurrence sur les belles lettres, Louis Gonzague Lalèche, Narcisse Oseamps et David Martineau ex æquo.

EN TROISIÈME.

1er prix d'excellence, François Morrison, 2d de Louis Beauchemin.

Prix de version, François Morrison, accessit Louis Beauchemin.

Prix de thème, François Morrison, accessit Louis Beauchemin.

Prix de prosodie, François Morrison, Louis Beauchemin et Joseph Pichette ex æquo, accessit Narcisse Beaubin.

Prix d'histoire récitée, François Morrison et Louis Beauchemin ex æquo, accessit Narcisse Beaubin.

Prix de version anglaise, François Morrison, accessit Narcisse Beaubin.

Prix de thèmes anglais, François Morrison, Louis Beauchemin et Narcisse Beaubin ex æquo, accessit Clovis Bourgeois.

Prix de concurrence sur la mythologie et la fable, François Morrison et Narcisse Beaubin ex æquo.

EN QUATRIÈME.

1er prix d'excellence, Louis Guillet, 2d de Pierre Noël Hébert.

1er prix de version, Louis Guillet, 2d de Etienne MacDonald, 1er accessit Pierre Noël Hébert, 2d de Hercule Dorion.

1er prix de thème, Louis Guillet, 2d de Hercule Dorion. 1er accessit Pierre Noël Hébert, 2d de Etienne MacDonald.

Prix de géographie récitée, Louis Guillet, Hercule Dorion, Louis Bourgeois et Etienne MacDonald, accessit Pierre Noël Hébert.

Prix de grammaire récitée, Pierre Noël Hébert, Etienne MacDonald, Louis Guillet, Hercule Dorion et Louis Bourgeois, accessit Hyacinthe Beauchemin.

EN CINQUIÈME.

1er prix d'excellence, Edouard Montferrant, 2d de Tiburce Charest.

1er prix de version, Edouard Montferrant, 2d de François Caron. 1er accessit Tiburce Charest, 2d de Guillaume McNichols.

1er prix de thème, Edouard Montferrant et Tiburce Charest, ex æquo, 2d de François Caron. 1er accessit Guillaume McNichols, 2d de Joseph Bailly.

Prix de géographie récitée, Edouard Montferrant, Tiburce Charest, François Caron, Joseph Bailly, Guillaume McNichols et Uldouge Poiriers, ex æquo, accessit Joseph Bellerose et Joseph Belcourt.

Prix de grammaire récitée, Edouard Montferrant, Tiburce Charest, François Caron, Théophile Hébert et Uldouge Poiriers, accessit Guillaume McNichols et Joseph Bellerose.

Prix de concurrence sur l'Histoire Ancienne, Edouard Montferrant et Narcisse Beaubin.

EN SIXIÈME.

1er prix d'excellence, Thomas Lauranger, 2d de Augustin St-Louis.

1er prix de version, Thomas Lauranger, 2d de Augustin St-Louis. 1er accessit Richard Lafrenaya, 2d de Damase Despins, 3e de Olivier Beauchemin.

1er prix de thème, Thomas Lauranger, 2d de Augustin St-Louis et Richard Lafrenaya, ex æquo. 1er accessit Alexandre MacDonald, 2d de Damase Despins, 3e de Elie Désautiers et Antoine Dubuc, ex æquo.

